

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE****Extrait du registre de décisions du Président**

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant et des délibérations modificatives n° 66/2022, n° 88/2022, n°9/2023 et 36/2023 (*point 24, effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même*).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer, pour la Médiathèque de Haute-Saintonge :

- 1- Un contrat d'engagement avec l'association La Belle Ferme, pour des prestations le 11, le 20 et le 26 avril, ainsi que le 25 mai 2024. Le montant total de ces prestations est de 420 €.
- 2- Un contrat de cession du droit d'exploitation de spectacles avec l'association C'est-à-dire, pour une prestation le 19 avril. Le montant total de cette prestation est de 633 €.
- 3- Une convention de location d'une exposition scientifique, avec l'Espace Mendès France, du 8 avril au 17 juin 2024. Le montant est de 248 €.

Fait à Jonzac,

Le 11/04/2024

Le Président
Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex